

Facteurs participant au maintien ou à la reprise de l'activité professionnelle après un cancer. Enquête réalisée par les médecins du travail du groupe d'étude multidisciplinaire en santé au travail de l'Oise (GEMSTO).

C.Doutrelot-Philippon^a, L.Fauquembergue^b, B.Mery^b, G.Araszkievitz^b, M.Tumerelle^b, A.Henegar^c, O.Ganry^c

^a Consultation de pathologie professionnelle CHU Amiens, ^b GEMSTO, ^c service d'épidémiologie CHU Amiens

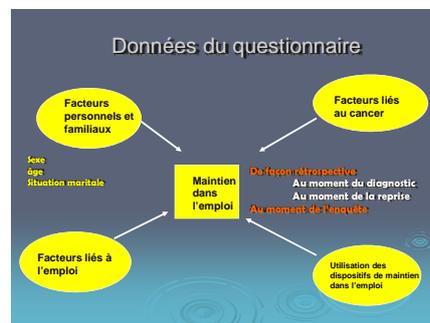
INTRODUCTION : La survenue d'un cancer limite souvent les capacités fonctionnelles de la personne transitoirement ou durablement avec un retentissement sur l'emploi, en fonction de la localisation, du stade, des traitements entrepris et du retentissement psychologique de l'affection.

ETUDE

Objectifs : Mettre en évidence des facteurs concourant à la reprise d'une activité professionnelle ou au maintien dans l'emploi des personnes atteintes de cancer. Etudier le point de vue des salariés sur le rôle du cancer dans des modifications socioprofessionnelles sur la place du travail par rapport au cancer, sur la notion de discrimination du fait du cancer.

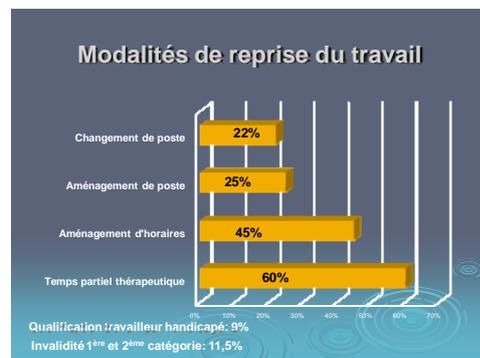
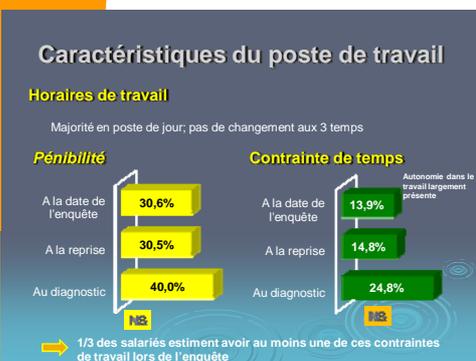
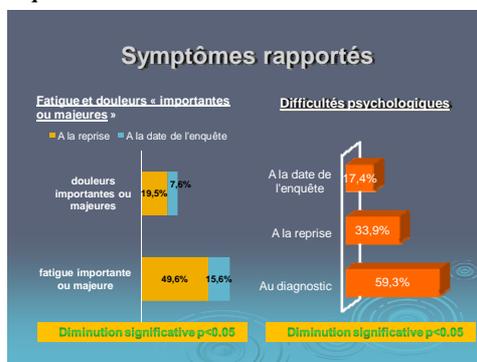
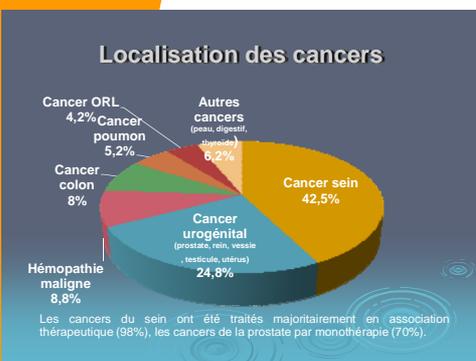
Méthodologie : Enquête réalisée par les médecins du travail volontaires adhérents au GEMSTO à l'aide d'un questionnaire bâti pour l'étude, rempli lors d'une visite médicale. Ont été inclus les salariés ayant eu un diagnostic de cancer en période d'activité professionnelle et vus en médecine du travail d'octobre 2006 à octobre 2007.

Résultats : 27 médecins du travail ont participé à l'étude. 113 salariés inclus : 64 femmes/49 hommes, sex ratio: 1,3. Lors de l'enquête : âge moyen 49,7 ans (+/-7,4), niveau \geq bac : 42% , en CDI (99%) , 85% travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés. Délai moyen de 5 ans entre le diagnostic de cancer et l'enquête.



Corrélation significative entre les différents symptômes à la reprise du travail et au moment de l'enquête ($p < 0,01$) : douleur-difficultés psychologiques, douleur-fatigue, fatigue-difficultés psychologiques.

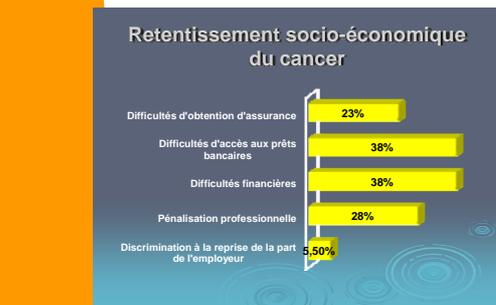
Symptômes importants qui auraient pu être des obstacles à la reprise du travail : douleurs (19%), fatigue (50%). Les séquelles estimées encore présentes lors de l'enquête dans près de 60% des cas.



Les douleurs importantes et majeures sont liées à l'aménagement d'horaires ($p=0,04$) ou à l'aménagement de poste ($p=0,06$).

Les salariés ayant rapporté des difficultés psychologiques importantes et majeures se sont perçus comme discriminés de façon significative à la reprise ($p=0,08$).

DISCUSSION : La persistance de symptômes estimés importants (douleurs, fatigue, difficultés psychologiques) n'a pas empêché la reprise du travail. La notion de pénalisation professionnelle est associée à une faible satisfaction au travail et à des relations avec l'employeur peu satisfaisantes. On note un rôle important des liens avec l'employeur et du soutien des collègues pendant l'arrêt de travail et à la reprise du travail. La notion de diminution de la place du travail dans l'équilibre personnel contraste avec les commentaires libres qui insistent sur le rôle positif du travail et des collègues.



CONCLUSION : Le maintien du lien avec le milieu de travail tout comme le rôle du Service de Santé au Travail (adaptation du poste, soutien social et psychologique) sont des facteurs importants pour faciliter le retour au travail. La visite de pré-reprise constitue un précieux moyen pour anticiper, préparer et faciliter le retour au travail. Enfin, le travail en réseau entre la médecine de soins, la santé au travail et les acteurs du maintien dans l'emploi doit permettre de suivre et soutenir au mieux le salarié durant cette phase délicate.